



Les
**CANADIENS
FRANÇAIS**

et

**l'organisation
militaire**

par

LORENZO PARÉ

*chroniqueur parlementaire
à « l'Action catholique »*



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

Institut social populaire

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie une brochure chaque mois, sauf en juillet et août

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* A. Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* Ad. Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
34. *Les Congrès eucharistiques internationaux.*
R. P. Archambault, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* Al. Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laol.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafitte.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé H. Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos martyrs canadiens.* P. Archambault, S. J.
74. *Les Serviles de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé C. Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechène
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C. R.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche ts Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* J. Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encyl. « Miserentissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* Cardinal Rouleau
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Alberl le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance — I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeoy
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance — II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot

Les Canadiens français et l'organisation militaire*

par Lorenzo PARÉ

Chroniqueur parlementaire à l'Action catholique

BOUCLIER ET GLAIVE

Un Canadien français a été désigné pour l'un des deux plus hauts rangs dans les forces armées du Canada. Il serait injuste d'établir une relation de cause à effet entre le mécontentement croissant des Canadiens de langue française devant le rôle de parents pauvres qu'on leur fait dans l'organisation militaire et la promotion du général Paul-Emile Bernatchez. Le jeune soldat a chèrement gagné ses galons, seul et par sa propre valeur. Son élévation dans la hiérarchie des armes était pour ainsi dire inévitable. Elle ne doit rien à l'état d'esprit de ses compatriotes justement irrités d'une situation qui s'apparente à l'ostracisme.

Cependant, le fait qu'on soit tenté d'attribuer spontanément à une exigence de l'opinion publique la promotion d'un soldat que son mérite suffisait à distinguer, illustre jusqu'à quel point les Canadiens de langue française en particulier et les Canadiens en général ont perdu confiance dans la justice et le simple bon sens de leur système militaire.

Pour un officier canadien-français qui a réussi à faire sa trouée jusqu'au premier rang par des qualifications qu'il était impossible de tenir sous le boisseau, combien y en a-t-il qui croupissent avec leurs talents dans les emplois subalternes? Combien y en a-t-il, surtout, qui se sont détournés d'une carrière sans avenir jusqu'ici pour les Canadiens français? Pour un commandant de langue française au cœur du Canada français, combien y a-t-il de soldats de la même origine embrigadés dans des unités de langue anglaise, pour y apprendre que leur langue maternelle et leur culture sont une sorte d'infériorité?

Les commentaires de la presse de langue anglaise sur la promotion du général Bernatchez révèlent une bonne volonté réconfortante. La défense de la patrie est le devoir de la nation entière. Ce n'est pas une tâche réservée à une catégorie de citoyens jouissant de droits supérieurs en temps de paix, parce qu'ils ont seuls le privilège de mourir les armes

* Cette étude a paru par tranches dans le journal *l'Action catholique*, sous le titre: « Ce qui se passe à Ottawa ». Nous la publions en brochure à la demande de plusieurs lecteurs. (Note des éditeurs.)

à la main en temps de guerre. Nos compatriotes de langue anglaise le reconnaissent admirablement.

Ils reconnaissent aussi, de plus en plus ouvertement, que l'armée n'est pas la chose d'une caste, ni un instrument aux mains d'une confrérie de protection mutuelle, mais l'armée de tous les Canadiens, leur bouclier et leur glaive.

LES BONS SOLDATS

Le rédacteur en chef du *Windsor Star*, M. Jack Marshall, a écrit sur le sujet un article qui résume l'opinion canadienne-anglaise la mieux éclairée, c'est-à-dire la seule qui compte.

« La promotion du brigadier Bernatchez, écrit M. Marshall, aidera à apaiser les plaintes légitimes du peuple canadien-français du Québec. Ils se plaignent de ne pas avoir une représentation proportionnelle dans les hauts commandements des services armés. C'est la vérité.

« Il se peut que dans les années passées, l'atmosphère qui entourait les quartiers généraux n'ait pas été trop favorable à la promotion des Canadiens français. Mais nous ne croyons pas que cette attitude ait été le fait des ministres de la Défense ou des membres des cabinets en général. » M. Marshall dit que d'autres facteurs étaient aussi en cause, en particulier les crises sur la conscription qui ont détourné les Canadiens français de la carrière militaire et le collègue militaire de Kingston qui attire avant tout les fils de familles anglaises. Il ajoute que depuis la dernière guerre, et actuellement, les autorités recherchent les bons sujets canadiens-français.

« Les Canadiens français, poursuit M. Marshall, sont de bons combattants et ils l'ont prouvé dans deux guerres mondiales. Il n'est que juste et équitable qu'ils aient des fonctions élevées en proportion de leur nombre. »

LES HAUTS POSTES

« L'unité nationale au Canada serait bien servie si nous avions un nombre proportionné de Canadiens français dans les hauts rangs des forces armées et, aussi, dans les divers ministères du gouvernement, les postes diplomatiques à l'étranger, et les autres services.

« Les citoyens de langue anglaise devraient être prêts, et nous croyons qu'ils le sont, à rendre cette justice. Nous devons nous attendre seulement à ce que nos compatriotes canadiens-français produisent, comme ils en sont capables, les hommes préparés par leur entraînement et leur éducation pour ces fonctions.

« Quoique le ministère de la Défense soit à la recherche d'officiers canadiens-français pour leur donner des promotions, il serait faux de conclure que le brigadier Bernatchez a été nommé seulement parce qu'il est un Canadien français. Il est un bon soldat, âgé de quarante ans seulement, qui s'est élevé en passant par la dure école du fameux 22^e Régiment.

« Il a mérité sa promotion. On peut être certain qu'il se distinguera dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé. L'armée canadienne est chanceuse d'avoir un homme comme lui à sa disposition. »

CE N'EST QU'UN DÉBUT

C'est dans cet esprit de bonne volonté et de sens patriotique que les Canadiens français, comme le fait le journaliste Marshall, doivent envisager les réformes nécessaires dans les forces armées de leur pays.

Le ministre actuel, M. Claxton, est animé des plus nobles intentions. Il se consacre à la tâche avec une énergie qui ruinerait la santé d'un homme moins solide. Pourtant, il ne réussit pas. Tous les correctifs qu'il a apportés se sont avérés de vains cataplasmes. Ce qui prouve qu'il faut une réforme de base. On ne peut plus compter sur les vagues remèdes apportés par le temps. Il s'agit d'un cas d'urgence nationale.

La promotion du général Bernatchez n'est qu'un commencement.

PAROLES ET CHIFFRES

Dernièrement, le ministre de la Défense Brooke Claxton prononçait, une fois de plus, des paroles admirables. « L'unité de but et la compréhension croissante entre les Canadiens de langue anglaise et de langue française, disait-il, devraient trouver leur expression la plus haute dans les forces armées de notre pays. » Il parlait au camp Borden, devant une classe d'aspirants officiers. « Depuis ma nomination, poursuivait M. Claxton, j'ai répété l'importance de la connaissance de l'anglais et du français pour tous les Canadiens, mais particulièrement pour ceux qui sont dans les forces armées. La connaissance des deux langues est un avantage militaire positif. »

En septembre 1948, le ministre Claxton prononçait les mêmes paroles admirables. Cette fois, c'était à la première classe des cadets du collège militaire de Kingston qui reprenait ses activités, après les avoir suspendues en 1942.

Comment les bons sentiments du ministre parviennent-ils à se traduire dans les faits? Comment les paroles se comparent-elles aux chiffres? Durant la même fin de semaine, le « *Directorat des relations publiques pour les forces armées* » émettait une liasse d'imprimés annonçant au moins neuf nominations importantes. Il publiait, toujours durant la même fin de semaine, sept reportages sur les navires canadiens en croisière quelque part dans le monde.

Pas un seul nom, dans cette énorme masse de papier, n'était celui d'un Canadien de langue française.

UNE SEULE ARMÉE

Lorsqu'en 1948 le ministre Claxton annonçait la fusion de l'armée, de l'aviation et de la marine en ce qui concerne

la formation supérieure des futurs officiers à Kingston et à Royal Roads, il insistait sur l'unité que doivent maintenir les forces du Canada. Récemment, à Borden, il revenait sur ce thème favori: « De la même façon qu'il n'y a qu'une seule armée, dit-il, il ne doit y avoir qu'un seul groupe d'officiers. Officiers venus des universités, gradués des académies militaires, sortis du rang et de l'entraînement direct avec les forces actives dans l'un des camps établis d'un bout à l'autre du Canada, ils mêlent ensemble des hommes de toutes les races, de toutes les classes et de toutes les parties du Canada. »

C'est exactement le même idéal que le ministre prônait devant la première classe de Kingston. Cet idéal était bien loin de sa réalisation en 1948, puisque la première classe de Kingston ne comptait que dix-huit Canadiens français sur 185 cadets. Sur les trente-six candidats venus de la province de Québec, dix-sept seulement étaient des Canadiens français. Tout de même, M. Claxton persistait à parler de bilinguisme et d'égalité raciale: le temps se chargerait sans doute de corriger la situation. Le temps n'a fait qu'empirer les choses. En effet, M. Claxton vient de publier la liste des cadets qui seront admis prochainement à Kingston et à Royal Roads. Au lieu du progrès dont on se berçait comme d'une chanson, la reculade est nette. Il n'y a plus que douze Canadiens français aux deux académies. On compense la perte, semble-t-il, en inaugurant l'admission des étrangers dans ces écoles nationales par excellence des forces canadiennes: deux étudiants d'Angleterre et un des Bermudes.

La faillite d'un système fondé sur l'éloquence beaucoup plus que sur les réalités ne peut être plus complète.

INSTITUTION NUISIBLE

L'erreur du ministre Claxton est vieille comme le Canada. L'unité dont il parle repose théoriquement sur une vague harmonie des deux cultures; mais les moyens qui sont utilisés en pratique pour parvenir à cette unité ne servent qu'à la détruire. En un mot, la faillite de M. Claxton provient du fait que, malgré sa bonne volonté et comme la plupart de nos compatriotes de langue anglaise, il ne peut encore concevoir « l'unité » sous une autre forme que celle de « l'assimilation ».

En effet, ce n'est pas en offrant quelques cours de français, — encore plus facultatifs dans nos académies nationales que l'usage de la brosse à dents, — que l'on approfondira dans le caractère de 146, jeunes Canadiens anglais les vérités de la nature biethnique de leur nation. Ce n'est pas non plus douze Canadiens français, égarés parmi eux, qui suffiront à établir les bases psychologiques indispensables du respect mutuel et de l'égalité, dans les relations d'une véritable unité.

De cette unité par l'assimilation, jamais les Canadiens français n'ont voulu. Ils n'en voudront jamais. Au lieu de

s'ingénieur à vouloir transformer tout un peuple qui ne changera jamais, il serait tellement plus simple et plus sage pour les forces armées du Canada de modifier un système d'ailleurs en pleine décadence. En effet, dans tous les pays du monde, les académies militaires que Kingston et Royal Roads s'efforcent de singer au Canada tombent en discrédit et cette organisation hiérarchique s'avère de plus en plus comme démodée.

Au Canada, ces institutions ne sont même pas d'innocentes reliques du passé. Ce sont des institutions nuisibles et dangereuses.

UNE CASTE INUTILE

Les 90 joueurs de football qui ont été expulsés de l'Académie militaire de West-Point, pour avoir triché aux examens, ont fourni aux Américains l'occasion d'un examen de conscience sur l'utilité de cette institution aussi photogénique que les plus rondes « stars » d'Hollywood. Les constatations ont été sévères et le correspondant du *Montreal Star* à Washington en donnait une synthèse remarquable dans un article publié le 10 août dernier.

L'opinion publique américaine, concluait cet article, se rend de plus en plus compte que les académies militaires, malgré leur auréole cinématographique, font plus de mal que de bien aux Etats-Unis. La « ségrégation » des cadets, le *glamour* de leur uniforme, la légende dont ils s'entourent, les caprices de conduite admis par la tradition dans ces institutions contribuent à créer une caste de privilégiés dans les rangs de l'armée et au sein de la nation. L'esprit de la *old school tie* étend ensuite les ramifications de la protection mutuelle, sans considération pour le mérite. Le public américain réagit en accordant au corps démocratique des *marines* la confiance et le respect qu'il refuse aux *West-Pointers*.

DÉTRUITE DANS L'ŒUF

Les Canadiens qui ont passé par Kingston conservent une fierté légitime de leur *alma mater*. La réorganisation de l'académie, entreprise sous la direction du ministre Claxton, a largement bousculé la cloison des classes sociales dans ce collège, qui menaçait naguère de prendre l'allure d'un institut réservé par droits héréditaires et familiaux. La promotion actuelle ne voit-elle pas parader un Canadien d'origine chinoise, qui allonge drôlement les jambes pour faire oublier une taille qui n'est pas réglementaire ?

Environ la moitié des diplômés de Kingston demeurent dans les forces armées et y font une carrière, avec tous les avantages que cela comporte pour eux. Il n'est pas question de nier leur valeur en temps de paix, ni leur héroïsme en temps de guerre. Les jeunes Canadiens admis à ces écoles sont triés sur le volet. Peu importe les institutions qu'ils auraient fréquentées, ils auraient été de toutes façons et dans n'im-

porte quelle sphère parmi les meilleurs citoyens. Mais les plus grands soldats canadiens, pas plus que leurs collègues américains, n'ont jamais mis les pieds aux académies militaires. Par exemple, les députés les plus décorés sont le ministre du Travail Milton Gregg et le député conservateur Pearkes. Ni l'un ni l'autre ne portent la *old school tie* de Kingston.

Les gradués des académies militaires ne comptaient jusqu'ici que pour une minorité infime dans l'ensemble des officiers canadiens. Malgré que le rythme des promotions s'accélère maintenant dans les deux académies, la masse des officiers qui devront commander les forces canadiennes en temps de guerre continuera d'être fournie par les hommes qui n'ont pas reçu leur formation à Kingston ou à Royal Roads. Cependant, par la force des circonstances et des amitiés, les gradués des écoles nationales jouissent fatalement d'un élan initial dans la carrière et d'une priorité dans les promotions qui constituent une source d'injustices et d'inégalités pour les officiers sortis du rang et des universités.

Au lieu de favoriser la création « d'une seule armée canadienne » dont parle le ministre Claxton, le système des académies militaires détruit cette unité dans l'œuf.

ÉCOLES PROVINCIALES

Source d'inégalités au sein des forces armées en général, source également d'un ostracisme pratique dont souffrent les Canadiens de langue française, les deux académies militaires deviennent même une cause additionnelle de divisions entre les dix provinces du pays.

En effet, la liste des cadets admis à Kingston et Royal Roads illustre jusqu'à quel point ces établissements deviennent purement et simplement des centres régionaux ou des écoles provinciales, au lieu de constituer des institutions véritablement nationales. Le collège de Royal Roads est situé en Colombie et cette petite province fournit à elle seule dix cadets, sans en envoyer un seul à Kingston. Les deux provinces immédiatement voisines fournissent ensuite une part de lion. L'Alberta envoie dix cadets à Royal Roads et trois seulement à Kingston, tandis que la Saskatchewan envoie huit candidats à Royal Roads et un seulement à Kingston. Ces faits démontrent l'influence de la proximité des écoles sur leur recrutement.

Or, ces trois provinces les moins peuplées du Canada, parce qu'elles jouissent de la proximité d'une école militaire maintenue aux frais du peuple, ont le privilège de fournir à elles seules exactement quatre fois plus de cadets que cinq autres provinces comptant une population largement supérieure. En effet, le Manitoba est déjà trop loin de Royal Roads pour que les jeunes en subissent l'attraction. Et cette province ne fournit que deux cadets aux écoles nationales, tandis

que l'ensemble des quatre provinces Maritimes n'est représenté que par un total ridicule de six cadets.

Quand on sait que les provinces Maritimes ont toujours fourni les plus forts contingents de volontaires à la patrie canadienne, cette disproportion ne manque pas d'être outragante. L'outrage touche la comédie quand on constate que le collège de Royal Roads demeure orienté vers la marine. Il en résulte que les *Westerners*, ces enfants des Prairies, deviennent officiers de marine, tandis que les *Maritimers*, ces enfants de la mer, sont abandonnés à leur sort de... matelots!

Le caractère exclusiviste et « provincial » du recrutement apparaît plus clairement encore quand on compare le nombre d'Ontariens admis aux écoles dites nationales avec le nombre de Québécois et de Canadiens tout court. Avec ses 94 cadets, l'Ontario possède l'hégémonie complète et totale. Quarante-vingt-quatorze cadets fournis par une seule province; soixante-quatre places réservées à l'ensemble des neuf autres provinces: douze Canadiens français; six candidats tolérés dans les quatre provinces Maritimes.

Telle est « l'unité » que vaut au Canada l'institution hautement nuisible de nos deux académies « nationales ».

UN COLLÈGE MILITAIRE POUR L'EST

De deux choses l'une: ou bien les académies militaires « provinciales » de Kingston et Royal Roads doivent disparaître, ou bien le même privilège devra être accordé aux Canadiens français et aux quatre provinces Maritimes.

La réaction naturelle des Canadiens français devant l'ostracisme de fait dont ils sont victimes à Kingston est de réclamer l'établissement d'un collège militaire dans Québec. Le ministre Claxton a même dit que le gouvernement n'hésiterait pas à encourir cette dépense « si une guerre survenait ». Or, les dépenses impliquées seraient environ l'équivalent de celles qu'entraînent les interminables croisières autour du monde de notre *Magnificent*, ce porte-avions démodé dont l'Angleterre ne voulait plus se payer le luxe. De plus, les académies militaires sont tellement inutiles en temps de guerre que Kingston lui-même a fermé ses portes, en 1942, pour ne les rouvrir qu'une fois l'orage passé, en 1948. Il y a des arguments de M. Claxton qui sont parfois si étranges qu'il faut un effort redoutable pour persister à croire en sa bonne volonté.

LA PORTE EST CLOSE

De toutes façons, ce petit jeu de cache-cache a suffisamment duré. Il est désormais clairement établi que la situation géographique des collèges militaires donne exactement les fruits que l'on en attendait. Par surcroît, les examens d'admission sont suffisamment calqués sur le programme des *high schools* pour que l'on sache maintenant que ces fausses

institutions nationales ne sont que des annexes d'un système d'enseignement particulier à l'Ontario et encore plus ou moins mal imité dans les Prairies. Les résultats sont inscrits en blanc et en noir sur les listes de recrutement.

Les Canadiens français et les *Maritimers*, en douceur et avec toutes sortes de beaux prétextes, se font tout simplement fermer la porte au nez.

« COLLÈGE DE L'EST »

Il vient un temps où la patience devient de la lâcheté. Quand il s'agira de voter les crédits fournis par tous les Canadiens pour ces établissements « provinciaux », les députés canadiens-français et les députés des Maritimes devront exiger pour leurs populations les mêmes avantages ou bien ils devront les refuser à tous les autres.

Les Canadiens français réclament un collège militaire dans Québec. Ils y ont tous les droits.

Cependant, l'occasion est splendide pour les Canadiens français de donner une fois de plus un exemple éclatant de leur conception de l'unité nationale et de la justice qui devrait être celle de tous les Canadiens. Au lieu d'une académie militaire située dans la ville de Québec et consacrée aux Québécois, comme Kingston est en pratique réservée aux Ontariens, ils pourraient servir en même temps que leur propre cause celle de leurs compatriotes de langue anglaise des Maritimes, en demandant, par exemple, un collège qui serait établi sur la baie des Chaleurs, cette base stratégique par excellence de l'histoire canadienne, ce point de rencontre des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et aussi de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Le collège serait ainsi au cœur de l'Est canadien qui s'étend de Terre-Neuve jusqu'à la frontière ontarienne.

PAR ADDITION

Les cours de Kingston et de Royal Roads ne sont en réalité que le cours équivalant à l'enseignement secondaire préuniversitaire ou à celui de nos collèges classiques, avec l'accent sur les matières scientifiques. Les études militaires ne sont qu'un vernis ajouté sur le tout et quelques officiers d'Ottawa y suffisent comme professeurs.

L'Université Laval, avec la collaboration des modestes mais saines et vigoureuses universités de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, pourrait assumer l'épanouissement du nouveau « collège de l'Est », avec un programme qui démontrerait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un cerveau à sens unique pour calculer la trajectoire d'un obus, ni d'amputer l'homme des plus hautes valeurs culturelles pour en faire un bon officier.

Sans doute, avec leur population prépondérante dans l'Est, les Canadiens français constitueraient une majorité dans cette académie. Mais longtemps avant que la Confé-

dération elle-même fût née, la province de Québec avait su instaurer un régime d'éducation qui a toujours respecté et même favorisé les droits de la minorité anglaise qui vivait dans son sein. Cette expérience se répéterait sur une échelle réduite aux dimensions du « collège militaire de l'Est ».

Au lieu de « l'unité par assimilation » érigée en système à Kingston, on aurait « l'unité par addition ». Au lieu d'un bilinguisme qui est un mensonge, on aurait une dualité de culture qui serait une richesse.

Si ces académies militaires doivent exister malgré les vices inhérents au système, il est temps qu'on en fasse disparaître au moins les déficiences les plus outrageantes. Il est temps, surtout, qu'il en existe au moins une dans laquelle tous les Canadiens pourront trouver le caractère et la justice d'une véritable institution nationale.

LE VICE FONDAMENTAL

La « loi de la milice » demeure le fondement juridique des forces armées canadiennes. Toute l'économie de cette législation repose sur le principe que la défense du Canada est confiée à tous les citoyens qui, en cas de danger, sont appelés comme soldats. En conséquence, le maintien d'une armée professionnelle, alimentée d'officiers par des académies militaires, aussi bien que les expéditions extra-territoriales, constituent non pas la règle générale mais des exceptions à la loi fondamentale du pays, même quand la folie de notre époque établit à l'état de permanence le régime de l'exception et de l'extraordinaire.

Il en découle que la caractéristique essentielle des forces armées de notre patrie doit demeurer, jusqu'à la limite du possible, celle d'un devoir temporaire rempli par des citoyens-soldats.

Le ministre Claxton, malgré des obstacles dont les moindres n'étaient pas ceux que lui suscitaient les professionnels de la carrière militaire, a réussi dans une large mesure à rétablir ce principe. Sous son impulsion, en effet, la formation des officiers par l'intermédiaire des corps universitaires a pris une efficacité nouvelle, les simples soldats se sont vu ouvrir l'accès aux promotions et les unités de réserve ont enfin eu l'occasion de prendre conscience de leur utilité. Toutes ces mesures étaient essentielles pour réhabiliter l'institution démocratique d'une armée de citoyens. A sa récente visite à Borden, le ministre Claxton saluait la promotion d'une cinquantaine de ces officiers sortis des universités et la moitié d'entre eux, nous dit-on, étaient des Canadiens français.

Malheureusement, on retrouve une fois de plus le vice fondamental de « l'unité par assimilation » jusqu'au sein de cette réussite.

PAS UN SEUL CAMP

Dans toute la province de Québec, il n'existe pas un seul camp ni de l'armée ni de l'aviation, et encore moins de la marine, pour l'entraînement avancé des unités ou pour

la formation des officiers. Le camp de Valcartier est à peine un terrain d'exercices préliminaires pour infanterie. Les établissements aériens de Mont-Joli, Bagotville et même Lachine sont encore beaucoup plus des « champs » que des « camps ». Les vastes établissements de l'ordonnance, à Montréal, ne sont qu'un vulgaire entrepôt.

En un mot, tout le formidable appareil militaire du Canada, tous les milliards de dollars dépensés pour son maintien, tous les centres de formation supérieure, sont concentrés dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Il n'y a rien, ou presque rien, à l'est de la rivière Ottawa, depuis la frontière ontarienne jusqu'à l'extrémité de Terre-Neuve, à l'exception bien entendu des bases américaines.

Quels sont les résultats de cette situation ? En premier lieu, un désintéressement bien naturel chez les Canadiens français envers les forces armées. En second lieu, les jeunes Canadiens français, officiers aussi bien que soldats, sont expédiés inutilement loin de leurs foyers, dans des centres entièrement étrangers sinon hostiles à leur langue et à leur culture. En troisième lieu, — ce qui est peut-être plus grave, — le dépaysement de ces Canadiens français, leur sentiment humilié d'être comme des étrangers jusque dans l'accomplissement de leur devoir de citoyens canadiens, déterminent chez les Canadiens de l'autre race, par une réaction psychologique parfaitement normale, le gonflement bête mais bien humain d'un complexe de supériorité. Le meilleur piédestal pour la stupide vanité des hommes n'a-t-il pas toujours été l'écrasement des autres ?

Speak white, dit-on alors à ces « immigrants » canadiens-français, à Petawawa, à Trenton, à Rivers, à Shilo, à Gimli, à Chilliwak, à Centrallia, à Esquimalt, à Borden, et partout dans ce vaste réseau qui ne couvre qu'une seule partie du pays et au sein duquel ils sont comme des mouches dans une toile d'araignée.

Quand le ministre Claxton parle avec éloquence et aussi avec sincérité du bilinguisme, son état-major a soin de prendre les meilleurs moyens pratiques pour en tuer jusqu'au désir au sein de la nation.

PAS DE RÉGIMENTS

Comment, en effet, nos compatriotes de langue anglaise pourraient-ils éprouver la moindre envie de connaître une culture qu'ils ne peuvent respecter, puisqu'elle est ainsi officiellement méprisée et systématiquement bafouée ? Jamais les *brass-hats* ne leur ont dit qu'ils devaient, eux, se rendre dans des camps de la province de Québec. Jamais non plus ils n'ont été forcés de s'enrôler dans des unités canadiennes-françaises. Comment peuvent-ils avoir pour nous l'estime puisée dans une admission d'égalité, alors qu'ils ignorent jusqu'à la présence des Canadiens français dans les forces

armées, noyés comme ils le sont pour le plus grand nombre dans des régiments portant des noms anglais ?

Ont-ils jamais su, ces compatriotes de langue anglaise, le nombre d'Acadiens qui sont allés crever à Hong-Kong avec le *Royal Rifle* et ses 22 pour cent de soldats canadiens-français ? Suprême ironie de l'histoire, les Acadiens sont déguisés aujourd'hui dans les jupes des *Highlanders* que leurs ancêtres ont si bien connus ! Les Canadiens de langue anglaise peuvent-ils savoir que tant de Canadiens français d'Ottawa, du Manitoba et des Maritimes servent actuellement en Corée, sous le nom du *Princess Pat Regiment* ?

En fait, pour la masse de nos compatriotes anglais, la contribution du Canada français à la deuxième guerre mondiale s'est limitée au 22^e Régiment, au Régiment de la Chaudière, aux Fusiliers du Mont-Royal et à l'escadrille des Alouettes. Comment peuvent-ils savoir que ces unités canadiennes-françaises ne contenaient qu'une faible proportion des Canadiens français sous les armes ?

SE CACHER POUR MOURIR

Quelles mesures pratiques l'Etat-Major canadien prend-il pour exécuter, comme c'est son devoir, la politique d'égalité ethnique qui est prêchée par le ministre de la Défense ? Absolument aucune. Dans Montréal, par exemple, il n'y a que quatre régiments de réserve canadiens-français ; mais ce sont les soldats canadiens-français qui remplissent dans une proportion de 50 pour cent les effectifs des régiments anglais, commandés il va sans dire par des officiers de langue anglaise. Lorsque ce rôle de mercenaire est le lot des Canadiens français dans leur propre province, combien à plus forte raison il est imposé aux centaines de milliers de leurs frères, depuis Vancouver jusqu'à Terre-Neuve.

Voilà une méthode efficace d'unité, non plus seulement par assimilation, mais par écrasement. Il y a trois semaines, un sergent-major défendait à ses hommes de parler français entre eux, au camp de Petawawa, à cent milles d'Ottawa. Le ministre Claxton a exprimé ses regrets et il a révélé que le sergent-major était lui-même un Canadien français.

Il ne faut pas se surprendre de cet atroce *Speak white* sur les lèvres d'un compatriote de notre sang. Ce sergent-major ne fait qu'obéir à son instinct devant une situation de fait et il n'est qu'un symbole. Quand un peuple tout entier endure dans le silence et la passivité un sort aussi injuste et aussi humiliant, il ne lui reste plus en effet qu'à se cacher pour mourir.

FORTERESSE SECRÈTE

Comment peut-il se faire qu'une politique proclamée sur tous les tons par le ministre de la Défense, depuis six ans, demeure lettre morte ? Comment se fait-il que la politique capable de rallier un tiers de la population canadienne à un

programme gigantesque de dépenses militaires ne soit encore qu'un espoir du gouvernement, sans le moindre commencement sérieux de réalisation ?

Comment se fait-il, surtout, que la seule politique essentielle à l'union de tous les Canadiens pour la défense de leur patrie, — et dont le peuple comprend l'urgence d'un bout à l'autre du Canada, — ne soit pas appliquée malgré les dangers de l'heure ?

Il n'y a qu'une seule explication claire, nette, irréfutable. Ceux qui sont chargés d'appliquer la politique du gouvernement, ceux qui ont le devoir de concrétiser par des mesures d'ordre pratique et quotidien les principes énoncés par les chefs civils de la nation, ceux qui portent la responsabilité d'organiser dans les détails la défense du Canada; tous ceux-là qui ont des postes administratifs et exécutifs dans les forces armées du Canada faillissent lamentablement à leur tâche. Que leur faillite provienne d'un égoïsme raciste ou d'un instinct de conservation pour les ronds-de-cuir et les galons dorés, d'un simple esprit de routine ou d'une ignorance des réalités, de la mauvaise foi ou d'un manque d'imagination créatrice voisin de la stupidité, il importe peu de le savoir.

Ce qu'il est important de mettre en lumière, c'est la nature de cette organisation qui, au point où en sont rendues les choses, met sérieusement en danger la sécurité elle-même du Canada. Or il n'est pas facile de faire la lumière dans ces forteresses de l'incompétence et de la protection mutuelle.

La liste des états-majors pour les trois armes est préceusement cachée et on explique que ce sont des « secrets militaires ».

Si c'est la seule arme secrète sur laquelle le Canada puisse compter, nous sommes bien mal défendus.

DANS LA BUREAUCRATIE

L'équilibre géographique du système défensif du Canada, tout autant que le moral de la nation, exige que toutes les parties du pays et aussi tous les éléments majeurs de la population occupent dans les hauts conseils de l'administration militaire des postes en nombre suffisant pour y faire valoir leurs besoins régionaux et leurs intérêts particuliers, afin de créer l'efficacité et l'harmonie de l'ensemble.

Or, l'Est du Canada, depuis la frontière ontarienne jusqu'à Terre-Neuve, ne possède aucun établissement militaire d'une importance proportionnelle à ceux dont sont couverts l'Ontario et les Prairies. Les Canadiens français, formant un tiers du potentiel humain, n'ont ni camps de l'armée, ni écoles aériennes, ni bases navales, ni escadrilles, ni régiments et encore moins d'unités dans la marine. Ils sont exclus, en pratique, aussi bien du collège d'état-major que des académies militaires de Kingston et Royal Roads. Il en découle fatalement que les Canadiens français n'existent pas dans les

hauts postes du ministère de la Défense, ni même dans les postes secondaires des trois armes.

L'appareil administratif général est aux mains d'une bureaucratie de 601 fonctionnaires fédéraux, où il y a 53 Canadiens français. Le « service général », commun aux trois forces, compte 15 Canadiens français sur 135 fonctionnaires; le « service de l'armée » compte 18 Canadiens français sur 156; le « service de la marine » compte exactement neuf Canadiens français sur une bureaucratie de 256 hommes; le « service de l'aviation » compte le grand total d'un seul et unique Canadien français sur 74 fonctionnaires.

Beaucoup moins d'un pour cent de Canadiens français dans le fonctionnarisme du ministère de la Défense nationale. C'est encore un peu mieux que ce qu'ils ont dans les rangs mêmes des trois forces armées.

LES TROIS FORCES

Le député conservateur Léon Balcer a été le premier à mettre la main sur la liste des officiers aux quartiers généraux de l'armée. Cette « découverte » d'un renseignement qui, dans les pays civilisés, est d'ordre public, a provoqué une sensation énorme, comme si les Canadiens osaient pour la première fois regarder en face les intouchables de la forteresse secrète.

On connaît ces chiffres: sur 865 officiers aux quartiers généraux d'Ottawa, il y a 85 Canadiens français. Sur 42 officiers supérieurs au rang de brigadier, il y a deux Canadiens français et sur 220 lieutenants-colonels il y en a 18 de langue française. Sur 560 majors, il y a 57 Canadiens français.

Nous n'avons pu trouver nulle part les listes correspondantes pour la marine et l'aviation.

En ce qui concerne l'aviation, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas un seul Canadien français dans les hauts postes exécutifs ou administratifs. Le plan triennal du réarmement canadien prévoit la création de quarante escadrilles et l'expédition en Europe d'une division aérienne de onze escadrilles de combat. L'une de ces escadrilles est déjà rendue en Angleterre. Les autres sont en voie de formation. Il n'y en a pas une seule qui soit canadienne-française. Jus- qu'ici, il ne semble même pas être question de restaurer la fameuse escadrille des « Alouettes ».

En ce qui concerne la marine, l'Etat-Major tenait sa conférence annuelle en janvier dernier et un communiqué offrait une liste partielle de la « haute gomme » qui se réunissait. La liste s'en tenait fièrement aux amiraux et aux commodores, mentionnant tout au plus deux vulgaires capitaines.

Il y avait cinq amiraux et huit commodores. Ce n'était que le « dessus du panier » et il faudra bien un jour le vider complètement. Parmi les noms mentionnés, inutile d'ajouter qu'il n'y avait pas un seul Canadien français. On y voyait, par contre, les noms de quelques commodores ou amiraux

qui, s'ils ont jamais eu le mal de mer, ont subi cette humiliation suprême dans leur chaise berçante beaucoup plus que sur les petites corvettes, qui assumaient presque seules le convoiement des navires sur un Atlantique plein de sous-marins. Les Canadiens français étaient acceptés sur les corvettes.

Il n'a fallu rien de moins qu'une enquête par une commission royale pour imposer à la marine un commencement de patriotisme purement canadien et un peu d'esprit démocratique. Le personnel n'a guère changé depuis cette époque, si ce n'est par l'addition de quelques galons supplémentaires.

Voilà, depuis le bureaucrate sur son rond-de-cuir jusqu'à l'amiral sur son porté-avions, quels sont les « collaborateurs » sur lesquels le ministre Claxton et le peuple canadien doivent compter pour introduire le bilinguisme et l'égalité ethnique dans les forces armées du Canada.

Aussi bien se frapper la tête sur une muraille.

LES TROIS OBJECTIFS

Dans son dernier « Livre Blanc », le ministre Claxton exposait que les objectifs de la défense du Canada étaient : a) la défense contre une attaque directe, b) les Nations unies et l'Alliance de l'Atlantique, et c) les préparatifs de la mobilisation totale.

Les Canadiens ont toutes les raisons de croire que l'organisation présente de l'Etat-Major canadien est engagée dans une voie qui, jusqu'ici, achemine le Canada vers une faillite complète, englobant à la fois les trois objectifs de notre défense.

FAUSSE UNIFICATION

L'unification des forces militaires est à l'ordre du jour. L'expérience de l'O. N. U. en Corée est loin d'être une réussite et l'Organisation des Nations Unies y a perdu jusqu'au contrôle sur ses propres actes et sur elle-même. Les douze nations de l'Atlantique rêvent de fondre leurs troupes dans la puissance d'une seule armée et elles ne sont même pas capables de s'entendre sur le choix d'une simple carabine. Le Canada est empêtré, par surcroît, dans la Commission canado-américaine de défense conjointe, qui reste une machine énorme sans engrenages.

Nos officiers d'état-major font donc la navette entre Lake-Success, Paris, Londres et Washington. Ils siègent gravement à une nuée de conférences. Mais, quand la parlotte est terminée, le chef de l'Etat-Major conjoint du Canada, qui a été promu à ce poste présidentiel sans doute parce que son rôle comme chef exécutif de l'armée n'était pas trop brillant, est convoqué d'urgence à Washington et il s'y rend comme un messager. Une huitaine de jours après son retour à Ottawa, on apprend qu'une nouvelle unité prend la mer pour la Corée ou que le Canada assume quelque obligation additionnelle.

Les délégués canadiens aux conférences militaires de l'O. N. U., de l'Alliance nord-atlantique et de la Commission canado-américaine ont pour mission de réaliser l'intégration, l'harmonie et l'unification des forces armées de plusieurs nations qui ont toutes et chacune combattu les unes contre les autres au cours de l'histoire. C'est-à-dire que ces chefs militaires canadiens se voient confier, à l'échelle du continent américain, de l'Europe et de l'univers, exactement la même tâche qu'ils n'ont eu ni l'intelligence ni l'énergie d'accomplir au sein de leur petite nation.

Comment les mêmes hommes qui ne savent pas prendre les moyens d'unir, dans l'honneur, les Canadiens des deux races au sein de l'armée canadienne, peuvent-ils apporter un élément de solution à l'unification militaire d'un groupe de nations dont aucune ne peut perdre son identité dans l'ensemble, pas plus que les familles ne peuvent être annihilées dans une société ?

LA TERRE TOURNE

Notre Etat-Major a fait, en ces dernières années, une grande découverte: la terre est ronde! Il en résulte que le pôle nord n'est qu'un trait d'union entre le Canada, la Russie et l'Extrême-Orient. Enflammés par leur découverte, nos chefs militaires ont braqué toutes leurs barricades sur ce seul et unique trait d'union, laissant tout le reste du pays aussi nu qu'un soldat sans fusil.

Est-ce pour cette raison ou pour une autre qu'il n'y a pas un seul établissement militaire important à l'est de la frontière ontarienne et que tout l'appareil défensif du Canada est concentré uniquement dans l'Ouest et en Ontario? Est-ce pour cette raison ou pour une autre que les cartes d'état-major des Etats-Unies affichent ouvertement l'annexion militaire de la province de Québec et des quatre provinces Maritimes, en suivant assez scrupuleusement la frontière ontarienne pour déterminer jusque la ligne de partage des lacs et des eaux ?

Bref, dans ses plans de la défense territoriale — qui constitue le premier et suprême objectif des forces canadiennes, — notre Etat-Major a-t-il décidé de faire la part du feu et d'abandonner le Québec et cinq provinces de l'Est à un sort qu'on ignore ?

La terre est ronde et c'est une grande découverte que de l'apprendre. Notre Etat-Major ne sait pas encore cependant que cette terre ronde tourne. Elle tourne vite. Si vite que l'ennemi qu'on attendait au nord peut fort bien arriver au sud.

DISPOSITION DES TROUPES

Durant la deuxième guerre mondiale, le Canada a partagé avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande l'héroïsme criminel d'envoyer ses défenseurs sur tous les fronts du monde, tandis que l'ennemi était à ses portes. L'histoire qui s'écrit mainte-

nant révèle que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, vidées de leurs hommes, n'ont échappé à l'invasion que par un pur hasard des armes. Pour sa part, le sort du Canada a été lui-même suspendu au coup de dé de la bataille d'Angleterre et, pendant que les Canadiens étaient ailleurs, des défenseurs étrangers s'installaient chez eux pour un siècle.

On ne répétera jamais assez que la mobilisation des ressources humaines du Canada durant la dernière guerre fut une surenchère de confusion et d'erreurs. Depuis la folie des grandeurs chez les chefs rivaux de l'armée, de la marine, de l'aviation, qui puisaient les yeux fermés dans la population canadienne comme les enfants prennent à poignée des soldats de plomb dans une boîte, jusqu'à la querelle McNaughton-Ralston sur l'éparpillement des unités canadiennes dans l'invasion européenne, en passant par l'accumulation de fautes et d'irresponsabilités qui ont abouti au massacre inutile de Hong-Kong, le Canada a échappé durant ces années à une catastrophe « planifiée » par ses chefs militaires et dont il a été protégé comme malgré lui.

Le troisième objectif de la défense nationale, suivant le « Livre Blanc » de M. Claxton, est de préparer la mobilisation totale. Aucun pays ne peut éviter cette précaution et les plans de la conscription au Canada sont certainement prêts. Une fois de plus, le « plan » consistera-t-il à puiser à l'aveugle dans une boîte inépuisable de soldats de plomb ? L'Etat-Major, par le traitement qu'il inflige aux Canadiens français dans les forces armées, accumule lui-même chez un tiers de la population du pays un ressentiment massif contre une mobilisation qui pourrait pourtant devenir essentielle au salut du territoire. De plus, les hommes dont le devoir est de préparer cette mobilisation et d'assigner les postes que devront prendre les Canadiens sont, encore aujourd'hui, les mêmes qui furent coupables du gaspillage tragique de nos forces durant la dernière guerre. Comment les Canadiens peuvent-ils reposer en eux leur confiance ?

POLITIQUE DE FORCE

L'exigence des Canadiens français pour les postes auxquels ils ont droit dans l'armée canadienne n'est pas une mesquine revendication de soldes, de grades ou d'honneurs.

Il n'y a plus dans le monde qu'une politique: celle de la force. Tant que la force sera la politique des nations, les militaires auront dans la direction des peuples, malheureusement, autant d'autorité que les chefs civils. En étant écartés des hautes fonctions militaires, les Canadiens français se voient automatiquement privés du droit élémentaire des citoyens à assumer une représentation et une responsabilité dans le gouvernement de leur pays.

Ce ne sont pas quelques galons dorés ou quelques ronds-de-cuir abrités des bombes que veulent les Canadiens français: c'est une part d'autorité dans les conseils militaires du Canada, part qui soit suffisante pour empêcher notre patrie de courir au suicide.

L'ŒUVRE DES TRACTS

154. *La Sanctification du dimanche* XXX
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* Nos évêques
 163. *Les Carrières* — I.
 Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.
 165. *Les Carrières* — II.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières* — III.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières* — IV.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure.*
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières* — V.
 A. Champagne et P. Joncas
 174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Église de Rome et les Églises orientales.*
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières* — VII.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*
 E. Mathieu et M. Chatrand
 185. *Mgr Proencher* R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières* — VIII.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
 R. P. Tenneson, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire.*
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge.*
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
 Paul-Émile Léger, P. S. S.
 206. *L'Action catholique* — I S. S. Pie XI
 207. *Le Cinéma* S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André.*
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish.*
 Abbé Livain Chiasson
 222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
 Roger Brossard
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme.*
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France* — I.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon.*
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste.*
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogy of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*
 Comité des Œuvres catholiques
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'évêque des Îles Philippines.*
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* Abbé B. Gingras
 247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II.
 P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
 Entente internationale
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*
 G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélarde Langevin, O. M. I.*
 Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus S. J.*
 254. *Aux jeunes mariés* — I S. S. Pie XII
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*
 S. S. Pie XII
 258. *L'Action catholique* S. S. Pie XII
 260. *Les Martyrs jésuites.*
 R. P. Archambault, S. J.
 261. *La Puissance de la presse et sa mission.*
 Mgr Philippe Perrier
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés* — II S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
 Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.
 271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 273. *Nous maintiendrons.* Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.*
 Abbé Henri Desloghamps
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*
 A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* Episcopat anglais
 279. *Les Internationales* C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
 282. *Si les femmes voulaient...* G. Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.*
 R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* E. S. P.
 286. *Le Français en Acadie.*
 S. Exc. Mgr Robichaud
 288. *L'Œuvre des Vocations.*
 R. P. Archambault, S. J.
 290. *La Russie soviétique* Max Eastman
 291. *Mission des Universités* Lord Halifax et
 Oscar Halecki
 292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
 293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme*
 E. I. A.
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.*
 Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
 295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar

L'ŒUVRE DES TRACTS

296. *Nos devoirs envers le Pape.*
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican.*
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre.*
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie.*
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises.*
Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter.* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents* J. Omer Asselin
305. *Varennés agricole* Firmin Létourneau
307. *S. S. Pie XII et la Papauté.*
Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu.*
Maurice Ruest, S. J.
309. *Kar Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre
et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir.*
Thibaudeau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouévrière.*
Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine.*
Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite* Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme ?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne.* Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne* Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche* Episcopat
321. *Au pays de Joliet* Dollard Cyr
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la guerre* R. P. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine.*
Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique.*
E. S. P.
328. *Poir les bibliothèques publiques.*
G.-E. Marquis
329. *L'Établissement des jeunes.* J.-M. Gauvreau
330. *Dans les trois Amériques.* Chanoine Cardijn
331. *Regards sur l'Allemagne occupée* E. S. P.
332. *Les « témoins » d'une sottise.* René Bergeron
333. *L'Apostasie des temps nouveaux.*
R. P. Desqueyrat, S. J.
334. *Le Bx Contardo Ferrini.* Gaetano di Sales
335. *Mgr Philippe Perrier* Omer Héroux
Chan. Groulx, L.-Athanase Fréchette
336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression* E. S. P.
337. *Bernardin Réalino.* J. L'Archevêque, S. J.
338. *Le Logement ouvrier* Chanoine Lesage
339. *Quelle est la bonne Eglise ?*
R. P. Patrick Harvey, S. J.
340. *Sous le régime soviétique* XXX
341. *La Retraite de trente jours.* Joseph Ledit, S. J.
342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous !*
R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.
343. *Une vie rayonnante.*
Mme Rocheleau Rouleau
344. *Vers les brébis perdues.* Abbé Georges Thuot
345. *Vers la compétence.* R. P. Archambault, S. J.
346. *Lecteurs et Libraires I.* P. P. Gay, C. S. Sp.
347. *Lecteurs et Libraires II.* P. P. Gay, C. S. Sp.
348. *Jeunesse communiste internationale.* E. S. P.
349. *Pour un dimanche chrétien.*
R. P. Archambault, S. J.
350. *Le Mouvement international catholique.*
Giovanni Hoyois
351. *Qu'est-ce que la Bible ?* J.-L. Vézina, S. J.
352. *La paix pour la famille et par la famille.*
R. P. Bernardin Verville, O. F. M.
353. *La Hongrie dans l'état de fer* J. Navier
354. *L'Eglise de Chine* P. Mertens, S. J.
356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII.*
R. P. Archambault, S. J.
357. *La dixième province du Canada.* E. S. P.
358. *Le Comité de la Survivance française en Amérique.*
Abbé Adrien Verrette
359. *Formation religieuse dans l'enseignement secondaire* P. Fernand Porter, O. F. M.
360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique.*
R. P. Luigi d'Apollonia, S. J.
361. *L'Année sainte* R. P. Archambault, S. J.
362. *Procédés actuels d'investigation de la conscience* Joseph Géraud, P. S. S.
363. *Qu'est-ce qu'une Sœur Blanche ?* O. T.
364. *Jérusalem et les Lieux Saints* E. S. P.
365. *Les valeurs humaines dans le domaine rural*
366. *Auxiliaires du Purgatoire.*
Marie René-Bazin
367. *Pourquoi aimer le Moyen Âge.*
R. P. Benoît Lacroix, O. P.
368. *Pourquoi une fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste* Rodolphe Laplante
369. *S. Exc. Mgr Léger* I. S. P.
370. *Paroisse et démocratie au Canada français.*
S. Exc. Mgr Maurice Roy
371. *Clater, émule de Xavier.* Jean Genest, S. J.
372. *Marguerite Bourgeoys* S. Exc. Mgr Léger
373. *Les Carrières* — X.
A.-J. Laurence et J.-A. Messier
374. *L'Éducation chrétienne.* S. Exc. Mgr Léger
375. *La doctrine sociale de Léon XIII et de Pie XI* Joseph-P. Archambault, S. J.
376. *Haiti, pays catholique et français* I. S. P.
377. *Les Néo-Canadiens* René Gauthier
378. *Dans le sillage de Mère Bourgeoys.*
J.-Donat Dufour
379. *La vie religieuse d'après Pie XII.*
R. P. René Carpentier, S. J.
380. *Le bon Père Frédéric.*
O. Lamontagne, O. F. M.
381. *Le premier évêque de Gaspé.*
Maurice Lebel, M. S. R. C.
382. *Les Canadiens français et l'organisation militaire* Lorenzo Paré

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année): \$1.00
LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, rue Saint-Laurent, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

